

Projet Optimisation de capacité – TRIMET
Pièce Jointe n°48



AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE UNIQUE
PROJET OPTIMISATION DE CAPACITE
Site de Saint-Jean de Maurienne (73)

Pièce Jointe n°48

Plan d'ensemble à l'échelle 1/200 au minimum

Conformément à l'instruction du Gouvernement du 6 novembre 2017, ce document est non communicable mais peut être consulté selon des modalités adaptées et contrôlées.

B	30/10/2020	Aucune modification	C. NAUMOWICZ	T. VUILLEZ	D. ROYER
A	02/07/2020	Version finale	C. NAUMOWICZ	T. VUILLEZ	D. ROYER
REV.	DATE JJ/MM/AA	OBJET	REDIGE (nom & visa)	VERIFIE (nom & visa)	APPROUVE (nom & visa)
REVISIONS DU DOCUMENT					

Projet Optimisation de capacité – TRIMET
Pièce Jointe n°48

Demande de dérogation d'échelle de plan :

Conformément au 9° du I. de l'article D. 181-15-2 du Code de l'Environnement, et au regard de la taille du site faisant l'objet du présent dossier de demande d'Autorisation Environnementale Unique, la société TRIMET demande à pouvoir fournir le plan d'ensemble (PJ n°48) à l'échelle 1 / 1 500 au lieu des 1 /200 réglementaire, afin qu'il soit joignable au dossier.